

Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement toutes les informations suivantes utiles au bon déroulement de la scolarité de votre enfant.

## **1) Rentrée des classes : voir dates et horaires dans le tableau ci-dessous**

Les contraintes sanitaires nous obligent à modifier nos conditions d'accueil habituelles. En conséquence, tous les parents ne pourront pas entrer dans l'école ce premier jour de rentrée.

Nous vous transmettons en début de semaine prochaine le numéro de la classe de votre enfant ainsi que le nom de son enseignante(e) afin d'éviter les attroupements devant l'école.

**MATERNELLE** : Les parents de PS, MS et GS devront se rendre directement dans la cour de l'école maternelle pour remettre leur enfant à l'enseignant.

**ELEMENTAIRE** : Pour les élèves du CP au CM2, un seul parent pourra accompagner son enfant jusqu'à la classe.

**Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes qui entrent dans l'école ainsi que pour tous les élèves.**

Il est impératif de bien respecter les horaires d'accueil et de sortie indiqués dans le tableau pour ce premier jour de classe.

**IMPORTANT** : Si vous ne trouvez pas le nom de votre enfant sur la liste, vous devez vous rendre immédiatement au secrétariat.

Classes	Jours	Matin		Après-midi	
PS (noms de ANZMAM à DE MARIN)	<b>Jeudi 2/09</b>	8h	12h	Pas de classe	
PS (noms de ELLOUZE à KARMA)	<b>Vendredi 3/09</b>	8h	12h	Pas de classe	
PS (noms de KAROUI à NOUIRA)	<b>Lundi 6/09</b>	8h	12h	Pas de classe	
MS (noms de ARAB à HAMAR)	<b>Jeudi 2/09</b>	8h	12h	Pas de classe	
MS (noms de HAMDI à YOUSSEFI)	<b>Vendredi 3/09</b>	8h	12h	Pas de classe	
GS 1-3-4 (de A à F)- GS 2 (de A à L)	<b>Jeudi 2/09</b>	8h	12h	Pas de classe	
GS 1-3-4 (de G à Z) – GS 2 (de M à Z)	<b>Vendredi 3/09</b>	8h	12h	Pas de classe	
CP	<b>Jeudi 2/09</b>	8h15	12h	14h	16h10
CE1	<b>Jeudi 2/09</b>	8h45	12h	14h	16h10
CE2	<b>Jeudi 2/09</b>	9h15	12h15	14h	16h20
CM1 et CM2	<b>Jeudi 2/09</b>	9h45	12h15	14h	16h20

La rentrée est échelonnée afin de favoriser une meilleure adaptation, notamment pour les élèves de Maternelle.

Les horaires habituels commenceront à partir du :

- . vendredi 3/09 pour les élèves du CP au CM2,
- . lundi 6/09 pour les MS-GS,
- . mardi 7/09 pour la PS.

**ATTENTION** : La restauration scolaire débutera à partir du lundi 6/09 pour tous les élèves dont la demande d'inscription a été validée.

L'APE vous informera directement de l'organisation et du calendrier retenus pour la garderie et les activités périscolaires.

## **2) Réunions de début d'année :**

Vous serez conviés à venir rencontrer les enseignants à une date qui vous sera indiquée prochainement. Ils vous présenteront le travail de l'année scolaire et répondront à toutes vos questions.

Si la réunion est en présentiel, il serait préférable que vos enfants, notamment pour les plus jeunes, soient gardés pendant cette réunion car ils ne pourront pas rester dans la cour sans surveillance.

Les directeurs commenceront par vous donner quelques informations générales avec l'ensemble des parents d'élèves du même niveau de classe. Vous poursuivrez cette réunion, à la suite, avec l'enseignant de votre enfant.

## **3) Informations diverses :**

### **a) Rendez-vous avec la direction :**

Les directeurs seront disponibles pour recevoir les parents sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat par courriel ou bien par téléphone (voir cahier de correspondances).

### **b) Rappel des horaires de l'école : (voir documents joints)**

Nous vous demandons de bien prendre connaissance des nouveaux horaires en vigueur à la rentrée 2021. Ils seront susceptibles d'évoluer au fil de l'année en fonction de la situation.

Règlementairement, l'accueil des élèves ne commence que **10 minutes avant** le début des cours. Toutefois, afin de fluidifier les arrivées, un accueil est proposé avant l'ouverture sous la surveillance de l'école dans les sas ou la cour selon les niveaux. De même, nous avons mis en place une sortie échelonnée (voir documents Horaires de l'école).

**IMPORTANT:** Toute absence doit être signalée le jour même à la vie scolaire à Mme DELAUNAY (voir cahier de correspondances).

### **c) PAI :**

Si votre enfant a un problème de santé qui nécessite la prise de médicaments ou des aménagements durant le temps scolaire, vous devrez le signaler rapidement aux infirmières (58 555 633) afin d'établir un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**.

### **d) Calendrier scolaire 2021/2022 :**

Vous trouverez les périodes de vacances sur le site Internet du lycée : <https://www.erlm.tn/epv/> Nous vous invitons d'ailleurs à le consulter régulièrement car vous y trouverez toutes les informations utiles concernant la vie de l'école. Nous vous transmettrons prochainement un tableau récapitulatif avec toutes les dates utiles.

### **e) Les activités pédagogiques complémentaires (APC) :**

Elles se dérouleront certains lundis et vendredis de 8h15 à 9h15. C'est l'enseignant de votre enfant qui vous proposera ce dispositif en cas de besoin.

### **f) Sécurité :**

Circulation aux abords de l'école : nous vous remercions de bien vouloir respecter les consignes de circulation et de privilégier autant que faire se peut le déplacement à pied aux abords de l'école.

Plan canicule : en cas de fortes chaleurs persistantes, vous serez prévenus la veille par un message de la suppression des cours de l'après-midi. Le service de restauration sera maintenu pour les élèves que les familles ne peuvent pas récupérer en fin de matinée.

Plan intempéries : en cas de fortes précipitations, vous serez prévenus par un message. Dès le déclenchement de l'alerte, vous pourrez venir récupérer votre enfant directement dans sa classe où il vous attendra à l'abri. Nous le garderons en sécurité le temps qu'il vous faudra pour arriver jusqu'à l'école.

PPMS : chaque année, nous actualisons notre Plan Particulier de Mise en Sureté face aux risques majeurs ou attentat intrusion. Nos élèves réalisent régulièrement des exercices d'entraînement.

### **g) Assurance scolaire :**

Vous avez le choix entre l'assurance proposée par l'APE et la vôtre pour laquelle il faudra alors nous fournir une attestation.

### **h) Comment s'impliquer dans la vie de l'établissement ?**

Nous avons toujours besoin de parents volontaires qui souhaitent s'investir dans la vie de notre école.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous : vous présenter aux élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école, accompagner les élèves lors des sorties,..., la direction est à votre disposition pour toute information complémentaire.

### **i) Communication :**

Vous noterez que nous avons mis en place un cahier de correspondances entre l'école et la famille, identique dans toutes les classes : c'est le moyen de communication privilégié entre l'école et les familles. **Il vous faut impérativement compléter les informations demandées sur les premières pages et prendre connaissance du règlement intérieur et autres documents en les signant.**

Comme au Secondaire, nous utilisons aussi **l'application PRONOTE** pour laquelle vous recevrez prochainement un identifiant et un mot de passe à personnaliser. Toutes les informations importantes (bulletins scolaires, réunions, manifestations,...) vous seront directement communiquées par cet outil : il **est indispensable de la consulter régulièrement.**

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une excellente année scolaire.

La direction

Patrick MAULON et Jean DESHAYES